



ASSEMBLEE GENERALE DU 25 AVRIL 2017

PROCES VERBAL

**ASSEMBLEE générale du 25 avril 2017
de l'Association « Crèche Les Galopins – Marsens »**

Lieu : 1633 MARSENS – salle de cinéma « Paradiso »

Heure : 19h30

Liste des présences :

Membres du comité :

- Marie-Claude Audergon, présidente
- Christa Leu, vice-présidente
- Corinne Baumann, membre
- Nicole Moret, membre
- Patricia Ayer, membre

Collaborateurs administratifs :

- Isabelle Bailo, Directrice pédagogique
- Sylvie Roch, Directrice administrative/RH
- Astrid Blanc, adjointe de Mme Bailo
- Bernard Guillaume, comptable

10 parents présents

3 représentants de commune

Excusés :

Mme Anne Wyssmüller, présidente d'honneur,
M. Jean-François Vienny, fiduciaire.

Au nom de l'Association-Crèche « Les Galopins », Mme Marie-Claude Audergon, Présidente du comité, souhaite la plus cordiale bienvenue à cette assemblée générale ordinaire du mardi 25 avril 2017 à 19h30

Pour la bonne forme, Mme Marie-Claude Audergon rappelle que, seuls les membres de l'Association ont le droit de vote. En ce qui concerne le vote, les parents venus en couple, n'ont droit qu'à une voix.

Pour permettre une rédaction correcte et précise du procès-verbal, Mme Marie-Claude Audergon remercie par avance les éventuels intervenants de bien vouloir se présenter.

Les scrutateurs de cette assemblée sont Mme Carine Düscher pour les deux premiers rangs et Mme Jessica Romanens pour les rangs suivants.

A la table du comité, Mmes Audergon, Ayer, Baumann, Leu, et Moret ont le droit de vote.

ASSEMBLEE GENERALE DU 25 AVRIL 2017

ORDRE DU JOUR de l'assemblée générale :

1. Mot de bienvenue et Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 avril 2016
(Téléchargeable en pdf sur le site www.lesgalopins.ch sous onglet administration – documents)
3. Rapports d'activités
 - a) Rapport d'activités du comité
 - b) Rapport d'activités de l'équipe éducative
4. Présentation des comptes 2016
(Téléchargeable en pdf sur le site www.lesgalopins.ch sous onglet administration – documents)
 - a) Rapport de la Fiduciaire
 - b) Approbation
5. Présentation du budget 2017 et approbation
(Téléchargeable en pdf sur le site www.lesgalopins.ch sous onglet administration – documents)
6. Tarification
7. Nomination de l'organe de révision pour la période 2017 – 2018
8. Renouvellement du Comité pour la période 2018 – 2019
9. 25^e anniversaire de la Crèche
10. Divers

En deuxième partie de soirée : Mon enfant est malade

1. Approbation de l'ordre du jour

Les convocations avec l'ordre du jour ont été envoyées en date du 24 mars 2017.

Le comité souhaite apporter une modification au point 8 de l'ordre du jour qui est intitulé : Renouvellement du Comité pour la période 2018 – 2019 et il y a lieu d'ajouter : Adhésion

Aucune proposition individuelle n'étant parvenue, Madame la Présidente propose d'accepter l'ordre du jour tel que présenté avec la modification au point 8 et invite l'assemblée à se prononcer par vote à main levée.

Aucun membre n'ayant de remarques à formuler, **l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.**

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 19 avril 2016

Celui-ci était téléchargeable sur le site internet dès l'envoi des convocations, il n'en sera pas donné lecture.

Sans observation, Mme Marie-Claude Audergon invite l'assemblée à se prononcer par vote à main levée pour l'acceptation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 19 avril 2016.

Madame la Présidente remercie Sylvie Roch pour la prise du procès-verbal.

Aucun membre ne demandant la parole, **le procès-verbal de l'assemblée du 19 avril 2016 est accepté à l'unanimité.**

3. Rapport d'activités du comité et de l'équipe éducative

a) Rapport d'activités du comité

Le Comité a convoqué 2 colloques généraux avec le personnel qui ont eu pour buts principaux de partager les vues du comité, d'être à l'écoute du personnel, de tenir compte des souhaits et de les réaliser selon les possibilités financières.

Chaque membre du Comité gère son dicastère et vient à la crèche en fonction des nécessités imposées par le suivi.

Il est à relever qu'à ce jour, l'Association Les Galopins n'est toujours pas membre de la Fédération des crèches pour motifs financiers. (CHF 60.00 par enfant et par année dès 2013).

Par contre, les Galopins sont membres de la Fédération Patronale et Economique qui par sa structure professionnelle répond pleinement aux besoins administratifs dont la Crèche peut avoir besoin.

En étroite collaboration avec Mmes Sylvie Roch et Isabelle Bailo, le Comité se tient informé en continu des directives du SEJ.

Pour les statistiques usuelles de 2016 :

Au 31 décembre 2016, le nombre d'enfants fréquentant la crèche a été de 138 provenant de 29 communes et de 2 localités hors du canton de Fribourg; à savoir :

de 20 communes du district de la Gruyère

de 6 communes du district de la Sarine

de 3 communes du district de la Glâne et

de 2 localités hors canton (une localité vaudoise et une localité bernoise).

La moyenne hebdomadaire de fréquentation par enfant a été de 2,5 jours (idem à 2015).

En 2016, les fratries ont été au nombre de 28.

A fin 2016, les enfants qui n'ont pu être accueillis et qui ont fait partie de la liste d'attente étaient au nombre de 14 correspondant à un nombre de places à temps complet de 8.5 enfants.

En 2016, sur une capacité d'accueil de 54 enfants par jour, la fréquentation moyenne était de 49.63 enfants.

A titre comparatif, en 2015, la fréquentation moyenne était de 50,64 enfants par jour.

Sur l'ensemble de l'année 2016, nous avons eu beaucoup de mutations : départs et arrivées en cours d'année.

Selon le règlement, la dédite de départ était de un mois. En novembre 2016, nous avons modifié le règlement en portant l'annonce des départs à deux mois pour la fin du mois..

Ce changement a pour but de mieux équilibrer les remplacements afin d'éviter de trop grandes pertes financières.

L'année scolaire 2015-2016 comprenait 22 collaboratrices pour 16,8 unités plein temps.

L'année 2016 s'est déroulée avec certaines interrogations.

En automne, le Comité a choisi de mettre en mouvement une vision organisationnelle nouvelle, à savoir :

- Isabelle Bailo, confirmée dans son rôle de responsable a été nommée directrice pédagogique, elle poursuit son rôle en tant qu'interlocutrice des parents, elle est responsable de l'autorisation délivrée par le SEJ, elle a la responsabilité suprême de l'aspect pédagogique de la Crèche les Galopins.

ASSEMBLEE GENERALE DU 25 AVRIL 2017

- Les responsables de groupes prennent une part encore plus active dans le fonctionnement pédagogique, ceci en collaboration soutenue avec Isabelle.
- Sylvie Roch a été nommée directrice administrative/RH de la crèche et effectue l'ensemble des tâches administratives liées à une entreprise.
- Bernard Guillaume est aux commandes des finances et délègue la bourse sur mandat du Comité qui analyse avec les Directions pédagogique et administrative les nécessités planifiées, imprévues et parfois pour faire face à certaines urgences.
- ProConseils gère le portefeuille des assurances.

Cette nouvelle orientation a pour but de libérer du temps pour le comité afin de traiter les points suivants :

- Les Galopins sont locataires de cette magnifique bâtisse qui prend de l'âge
- L'Etat de Fribourg propriétaire du bâtiment est à la recherche d'un acquéreur
- En plus d'une supervision de fonctionnement, le rôle du Comité va aller vers des négociations : pour parler avec l'Etat, l'ARG, les communes environnantes, le district, des recherches de solutions, participation aux stratégies de district, etc...
- La disponibilité des membres du comité n'est pas extensible à l'infini.
- Vision, mission, buts et objectifs sont les défis actuels et futurs du Comité des Galopins qui est à la recherche d'une personne avec des aptitudes et du temps pour assumer la présidence de l'Association au plus tard dès janvier 2018.

Le Comité tient à relever le travail remarquable effectué par

- Mmes Isabelle Bailo, Directrice pédagogique et Astrid Blanc responsable adjointe
- Mme Sylvie Roch, Directrice administrative et RH
- M. Bernard Guillaume, Comptable

Nos chaleureux remerciements sont adressés à tout le personnel pour la qualité de son engagement.

Notre gratitude est adressée à Mireille Jordan qui mérite nos applaudissements pour ses 10 ans d'activité (en octobre 2016).

A toutes et tous, un tout grand bravo et nos chaleureux remerciements pour l'excellente collaboration des parents.

Aucun membre ne demandant la parole, **le rapport du comité est accepté à l'unanimité.**

Mme la Présidente donne la parole à Madame Isabelle Bailo Directrice, pour le rapport d'activités de l'équipe éducative.

b) Rapport d'activités de l'équipe éducative

Madame Bailo indique que les parents ont eu la possibilité de participer à différents moments de partage à la crèche avec leur enfant. Elle explique les différentes activités que les enfants peuvent faire pendant les journées à la crèche. 2017 sera l'année du 25^e anniversaire. Une fête sera organisée à cette occasion. Les collaboratrices de la crèche auront la chance de pouvoir suivre une formation pour la pédagogie par les marionnettes. Elles pourront ensuite en faire profiter les enfants.

Aucun membre ne demandant la parole, **le rapport de l'équipe éducative est accepté à l'unanimité.**

4. Présentation des comptes 2016

Les comptes ont pu être téléchargés par chaque membre sur le site internet. Le comptable M. Bernard Guillaume donne lecture des comptes 2016 et du budget 2017.

Le déficit de l'année 2016 est essentiellement dû aux maladies du personnel et à la diminution du taux de fréquentation des enfants.

Mme Marie-Claude Audergon ouvre la discussion sur les comptes 2016.

a) Rapport de la Fiduciaire

Mme Marie-Claude Audergon offre la parole à M. Bernard Guillaume qui donne connaissance du rapport de la Fiduciaire Jean-François Vienny.

b) Approbation

Sans observation et remarques sur les comptes 2016 et le rapport de la Fiduciaire Vienny, Mme Marie-Claude Audergon invite l'assemblée à se prononcer par vote à main levée pour

- a) Les comptes 2016 avec décharge au comité et au comptable
- b) L'approbation du rapport de la fiduciaire

Madame la Présidente remercie M. Bernard Guillaume pour la parfaite et précieuse collaboration.

Aucun membre ne demandant la parole, **les comptes 2016 et le rapport de la fiduciaire Vienny sont acceptés à l'unanimité.**

5. Présentation du budget 2017

Comme déjà vu au point 4, les informations liées au budget 2017 ont été données en même temps que la présentation des comptes 2016.

Mme Marie-Claude Audergon ouvre la discussion.

Aucun membre ne demandant la parole, **le budget 2017 est accepté à l'unanimité.**

6. Tarification

Les comptes 2016 sont suffisamment explicites pour comprendre les raisons qui ont amené le Comité à adapter les tarifs avec effet au 1^{er} janvier 2017.

Le nouveau tarif journalier est de CHF 105.00 (ancien tarif CHF 90.00).

ASSEMBLEE GENERALE DU 25 AVRIL 2017

7. Nomination de l'organe de révision pour la période 2017 – 2018

Mme Nicole Moret mentionne que trois fiduciaires ont été contactées. Deux sociétés ont soumis une offre. Après examen, le comité propose à l'assemblée la société PCL Fiduciaire sise à Bulle pour le mandat de révision des exercices 2017 et 2018 (TTC : 1'750.00).

Aucun membre ne demandant la parole, **la nomination de la Société PCL Fiduciaire est accepté à l'unanimité pour la révision des comptes des exercices 2017 et 2018.**

**8. Renouvellement du Comité pour la période 2018 – 2019
et Adhésion d'un nouveau membre au Comité**

La parole est donnée à chaque membre du comité. Mmes Baumann, Leu, Moret et Ayer ont l'envie de continuer leur mandat au comité.

Mme Marie-Claude Audergon est active depuis mai 2011 et il est prévu depuis un temps certain que son mandat s'arrêtera à fin 2017. Des problèmes de santé survenus en 2016 confirment son choix d'arrêter à fin 2017.

Madame la Présidente offre la parole à M. Jean-François Noël qui a été contacté pour rejoindre le comité. M. Noël est retraité et veut mettre du temps à disposition à notre crèche.

Aucun membre ne demandant la parole, **M. Jean-François Noël est nommé membre du Comité de l'Association Crèche les Galopins dès le 25.04.2017. Mmes Christa Leu, Corinne Baumann, Nicole Moret et Patricia Ayer ont leur mandat au comité renouvelé par applaudissements.**

9. 25^e anniversaire de la Crèche

La journée aura lieu le samedi 10 juin 2017 de 10h00 à 16h00. Le flyer de la journée du 25^e anniversaire a été joint à la facture du mois de mai. Mme Isabelle Bailo donne la liste des différentes animations qui auront lieu lors de cette journée.

10. Divers

Madame Carine Düscher demande s'il est envisagé de mettre sur notre site internet les plages horaires qui sont libres. Les parents qui ont des enfants qui fréquentent notre crèche pourraient prendre des tranches supplémentaires occasionnelles.

Madame Karin Constantin demande si les membres de la crèche sont uniquement les parents actuels. Elle demande si ça serait envisageable que des anciens parents et membres de la famille pourraient être membres également. Ceci pourrait alléger les finances de la crèche. Ce point sera repris par le comité et mis au point de la prochaine assemblée.

Madame Gapany soulève la question des vacances fixes de la crèche. Serait-il possible que la crèche fonctionne sans fermeture officielle ? Mme Audergon mentionne que le principal souci est la

ASSEMBLEE GENERALE DU 25 AVRIL 2017

gestion du personnel. Qui remplace le personnel en vacances ? Mme Patricia Ayer a également émis ce point lors d'une séance de comité. Un sondage pourrait avoir lieu auprès des parents et du personnel. Ce point sera approfondi et étudié. Pour les parents qui sont dans les soins, il est très compliqué d'avoir congé au début août.

Pour pallier aux absences maladies du personnel de la crèche, du personnel de remplacement sur appel a été engagé ces derniers mois, soit :

- Mme Magali Flora
- Mme Aurélia Donzallaz
- Mme Stéphanie Miéville
- Mme Anne Morard
- Mme Laurence Liard.

Madame Kolly demande s'il est possible d'accueillir un nouvel enfant en cours d'année scolaire ? Mmes Bailo et Roch répondent qu'il est possible qu'un enfant intègre la crèche en cours d'année pour autant qu'une place se libère.

La parole n'étant plus demandée, Mme Marie-Claude Audergon clôt cette assemblée générale et remercie l'assemblée pour son attention.

Fin de l'assemblée à 20h52

Association « Crèche Les Galopins – Marsens »

Christa Leu
Vice-présidente du comité

Sylvie Roch
Directrice administrative